

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

OROROR

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

OROROR

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET,
M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA a été désigné Secrétaire de séance.

OROROR

9 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur André LABARTHE expose qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Oùï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2019 pour le budget de l'assainissement telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

DECISION MODIFICATIVE N° 2

FONCTIONNEMENT

Dépenses

6411	Salaires, appointements, commissions	+	5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	+	1 000,00
042 6811	Dotations amortissement immob incorporelles	+	5 500,00
023	Virement à la section d'investissement	-	3 000,00
Total			8 500,00

Recettes

70403	Taxe de raccordement	+	6 000,00
706801	Redevance	+	2 500,00
Total			8 500,00

INVESTISSEMENT

Dépenses

1641	Emprunts en euros	+	2 500,00
Total			2 500,00

Recettes

040 281532	Réseaux d'assainissement	+	5 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	-	3 000,00
Total			2 500,00

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 16 décembre 2019.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 23/12/2019



Le Maire,

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 20/12/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 20/12/2019